

Lettre ouverte et réponse du Secrétaire Général de l'UNSA Douanes, Vincent THOMAZO:

Quand la CFDT Douanes franchit la ligne jaune !

Mis en cause personnellement par une dépêche CFDT du 13 juin dernier, je me vois dans l'obligation de répondre à un flot de propos méprisant et diffamant. Je me réserve le droit d'ester en justice si nécessité se fait jour.

L'ire des responsables de la CFDT Douanes a été provoquée par un extrait d'interview de leur Secrétaire Général confédéral dans l'Express non contesté à ce jour, publié dans notre dernière info, où pour être objectifs nous avons diffusé l'entièreté du paragraphe (en jaune) concernant l'alignement public/privé, le voici:

DERNIÈRE MINUTE : AVIS DE TEMPÊTE SUR NOS RETRAITES

Alors que les bruits les plus divers courent sur un alignement du régime de retraite fonction publique sur celui du privé, le Secrétaire Général UNSA Fonction Publique a réaffirmé le 11 juin son opposition à toute forme de négociation sur le rapprochement de ces deux régimes. À mettre en parallèle avec cet extrait d'interview du Secrétaire Général de la CFDT dans « L'Express » :

Laurent Berger : "Oui à un rapprochement des régimes de retraite"

« Nous sommes favorables à un rapprochement des différents régimes, à condition de prendre en compte la spécificité des carrières et des structures de rémunération, ainsi que la situation des polypensionnés, de plus en plus nombreux, qui sont pénalisés du fait de leur mobilité professionnelle. »

De quoi raviver les pires craintes d'un remake des accointances Gouvernement – CFDT de 2003 !!!

1) Sur les retraites :

Que les responsables de la CFDT Douanes soit sur des charbons ardents suite à la réminiscence de la lutte de 2003 contre la loi Fillon et l'hémorragie de leurs adhérents et militants qui a suivi la complicité objective CFDT/Gouvernement, je peux le comprendre. Mais que perdant leurs nerfs, dans un contexte électoral qui les a vu perdre quelques 0.37% aux élections Masse, ils se livrent à des attaques personnelles inédites dans le monde syndical douanier est pour moi inadmissible.

D'autant qu'elles sont à mettre en parallèle avec les écrits mollassons réservés à l'administration !

Ma personne en la matière importe peu, c'est la tentative de démolition de l'UNSA Douanes à travers la dénonciation de l'exercice de mes mandats qui est en jeu. Celle-ci, essaye même d'opposer militants locaux de l'UNSA Douanes et Secrétaire Général.

C'est pourquoi plutôt que de me mettre à leur niveau en dénonçant les filouteries dont je suis régulièrement témoin, moi qui n'ai pas la constitution d'un Dandy Batteleur, je me contenterai de leur souhaiter que je reste longtemps en fonction.

En effet si l'UNSA Douanes, qui était certes décrochée aux résultats électoraux antérieurs, vient de rejoindre le peloton des 3ème et 4ème organisations en progressant de 2,48%, et arrive à ce résultat avec un Secrétaire Général aussi nul, on pourrait craindre le pire pour la CFDT si mon successeur avait de grandes qualités!

J'ai du mal à saisir l'intérêt de s'attaquer à une **"organisation peu représentative"** comme nous définit la CFDT. Il est vrai qu'il faut moins de courage pour attaquer le SG de la 5ème organisation syndicale que pour s'en prendre à une Direction Générale et une administration qui nous tuent à petit feu !

Il est en plus révélateur d'un vrai manque de sang froid, que de constater la virulence de cette réponse infecte, alors qu'aucun militant CFDT (même douane) n'a été stigmatisé dans notre entrefilet, où nous informons simplement des risques de renouvellement d'une mauvaise histoire pour les citoyens et les fonctionnaires.

Ainsi puisque nous désinformons en publiant un extrait d'interview et non pas la totalité, je vais satisfaire la CFDT, vous trouverez en 3 liens ci-dessous la totalité de l'interview et deux analyses de la presse (Figaro qu'on ne peut suspecter extrémisme de gauche anti-CFDT) décryptant le comportement de cette organisation que veut voiler la CFDT Douane à coup de phrases sibyllines et d'attaques personnelles.

[Laurent Berger: "Oui à un rapprochement des régimes de retraite"](#)

[Retraite : la CFDT a déjà fixé les conditions de son soutien](#)

[Retraite: le donnant-donnant de Laurent Berger](#)

Que certains à la CFDT aient du mal à assumer l'attitude de leur "chef" est également compréhensible mais qu'ils essayent de vous faire prendre des vessies pour des lanternes est odieux.

Ce n'est pas l'argutie qui consiste à ne pas avoir de signature à apposer qui changera quoique ce soit.

C'est clair Laurent Berger approuvera les 44 annuités, la désindexation des retraites, l'alignement privé/public alors que le taux de remplacement (écart entre salaire et retraite perçue) est sensiblement identique, ce qui conduira à appauvrir les retraités douaniers. Ce ne sont pas les compensations réclamées par la CFDT à la marge qui influenceront suffisamment.

Tous les syndicats l'ont compris, pas la CFDT c'est un fait. CGT, FO, FSU, Solidaires et bien entendu l'UNSA sont contre l'alignement public/privé sauf la CFDT. D'ailleurs la CFDT se brûle les doigts sur le sujet en écrivant, nous citons :

"Revendications CFDT concernant les fonctionnaires : l'amélioration des parcours professionnels et des grilles pour que les promotions de fin carrière soient obtenues avant les 6 mois qui précèdent les retraites."

N'est-ce pas là reconnaître qu'on est d'accord pour supprimer le calcul sur les 6 derniers mois ?

Il s'agit de revendication "rideau de fumée", car dans les circonstances actuelles comment imaginer l'Etat creuser les déficits en nommant plus vite les agents ?

Et en définitive alors qu'il va falloir combattre le gouvernement, le mouvement syndical sera divisé non pas par des querelles comme celles qu'alimente la CFDT Douane mais par l'attitude de sa confédération qui a déjà donné des gages dans ses interviews à François Hollande et Jean-Marc Ayrault.

Et puisque la CFDT Douanes ne sait pas lire les communiqués de l'UNSA Douanes, voici les positions de l'UNSA publiées récemment :

L'UNSA a pris connaissance du contenu précis du rapport Moreau et des pistes d'action qu'il ouvre concernant notre système de retraites. Ce document, qui n'a valeur que de contribution,

apporte des précisions utiles et a le mérite d'établir une problématique générale dans un dossier techniquement complexe et socialement fondamental.

L'UNSA note que plusieurs de ses préoccupations sont reprises dans le rapport, notamment quant à des situations d'inégalités qui nécessitent compensation. C'est par exemple le cas de la pénibilité ou de la prise en compte des jeunes actifs sur lesquels sont proposées des pistes intéressantes correspondant à ses revendications. L'évocation par le rapport des différents leviers d'action sur notre système de retraite permet d'en apprécier les effets budgétaires potentiels mais aussi des contre-effets négatifs ravageurs sur l'emploi ou le pouvoir d'achat. Cela plaide pour des solutions allant vers une combinaison de mesures répartissant mieux l'effort tout en protégeant les plus faibles.

Le réalisme doit, pour l'UNSA, être au rendez-vous. Les caractéristiques propres aux différents régimes ne peuvent ainsi être ignorées, ce qui interdit de plaquer artificiellement tout critère de l'un sur le fonctionnement de l'autre. A ce titre, concernant la Fonction publique, le rapport Moreau indique que la règle actuelle, si elle n'avantage pas les fonctionnaires en termes de taux de remplacement, nuit à la compréhension que peut en avoir l'opinion. Pour l'UNSA, ce dernier argument n'est pas recevable. Dans un système dépourvu de retraites complémentaires obligatoires et où les primes, que beaucoup ne touchent pas, n'ouvrent pas droit à pension, l'allongement de la période de référence baisserait lourdement le montant des pensions. Ce serait inacceptable. Pour l'UNSA, le maintien du calcul sur les six derniers mois d'activité est clairement le plus équitable.

Reste qu'un rapport n'est pas une décision. Après l'étape de la Conférence Sociale des 20 et 21 juin, la concertation en juillet nécessitera de sortir des ambiguïtés. Le gouvernement assumera ensuite ses responsabilités en annonçant ses choix sous la forme d'un projet de loi vers la mi-septembre.

Dans cette période, l'UNSA dira quelles sont ses approches et ses revendications, avec une priorité absolue au maintien des principes de solidarité du système par répartition. Elle rappellera :

- que l'on ne résoudra rien des difficultés de notre système de retraite si l'on commence à diviser et opposer des catégories de salariés ou des générations entre elles ;***
- qu'a contrario, et c'est la base même de notre système de retraite, c'est par des efforts solidaires de tous que passera sa pérennisation ;*
- que le caractère socialement juste et équitablement réparti des efforts à fournir conditionnera leur compréhension et leur acceptation par la majorité des salariés et de nos concitoyens.***

C'est clair net et précis, nous ne refusons pas de dialoguer mais nous n'accepterons pas de sacrifier les fonctionnaires; choix qu'a manifestement fait la CFDT, comme le disent tous les analystes sérieux.

2) Sur les élections :

Un sujet que se gardent bien d'aborder la CFDT :

L'UNSA Douanes a publié la totalité des résultats comparatifs officiels, vous avez tous pu y voir clair. Je n'y serai pas revenu si me documentant sur le document au vitriol dont je suis victime je n'étais tombé sur deux publications CFDT qui m'interpellent...

Sur un document local marseillais, je cite le titre :



" LA CFDT LARGEMENT PREMIERE DANS LA DI ET SECONDE PLACE NATIONALE NETTEMENT CONFORTEE "

On peut y lire un tableau sans comparaison 2010/2013... Évidemment en tant que Secrétaire Général de la CFDT Douanes quand on perd 7% et 4% dans sa DI ... mieux vaut tirer un écran de fumée à coup de généralités.

Un second tableau minore les chiffres CFDT Douanes nationaux de 2010 (20.60% au lieu de 20.97%), permettant ainsi de passer la perte de 0.37% à 0.13%...

Ayant été envoyé en mars dernier à "mes cours de solfège" par un des secrétaires nationaux CFDT, qui lui a perdu 10.36%, je me permets de renvoyer la CFDT Douanes réviser ses règles de trois... car 2596 divisé par 12379 font 20.97% et non 20.73 %... Les chiffres concernant la baisse de FO sont également faux ! (-3.01% au lieu de -3.28%). Il est parfois difficile d'assumer.

Alors à désinformateur, désinformateur et demi !

3) Sur l'intersyndicale nationale :

Pour qui se prend la CFDT Douanes quand elle décide unilatéralement que l'UNSA Douanes ne doit plus en faire partie par un chantage vis à vis des autres OS, en leur écrivant littéralement choisissez entre eux (UNSA Douanes) ou nous !?

Nos partenaires l'ont bien compris en continuant de travailler avec nous et avec eux d'ailleurs !

La CFDT Douanes la tire par le bas depuis le début, en participant certes aux États Généraux, mais en ne cessant d'essayer de ne pas braquer l'administration au début puis en imposant ses décisions propres comme n'étant pas négociables (participation au GT du 17 mai sur l'aspect social du PSD alors qu'une majorité représentative s'y refusait) et plus grave depuis un mois et confirmé dernièrement (voir extrait de mail) participation ostentatoire au CTR du 5 juillet prochain qui de toute façon ne devrait pas se tenir (quorum); n'est-ce pas la CFDT Douanes qui donne des gages à la DG et lui montre la désunion syndicale ?

"Pour les positions concernant le 5 ça n'a pas changé pour nous :

- participation. De fait il risque d'être reporté faute de quorum et quoiqu'il en soit pas de communication sur le sujet..."

Il faut "être gonflé" pour accuser les autres de rompre l'unité syndicale pour un article de 10 lignes sur un sujet extérieur à la douane, alors qu'on la brise allégrement en se présentant deux fois devant la Directrice Générale ! Inconscience, manipulation ? Au choix ! Mais chut ! Il ne faut ni le dire encore moins l'écrire !

Or depuis des mois la CFDT Douanes agit ainsi : faire et surtout ne pas écrire et informer ! Elle a tenté de museler l'information des autres OS en faisant admettre un pacte de non agression qu'elle a rompu elle-même avec virulence en 4 occasions, je le leur ai rappelé encore le 12 juin dernier.

L'organisation que je dirige ne se laissera pas museler et informera les personnels. Le dossier retraite est suffisamment important pour l'avenir des citoyens actifs et retraités et des fonctionnaires, n'en déplaise à ceux qui m'attaquent !

Même en écrivant par périphrase, la CFDT Douanes ne saurait masquer la division comme sa confédération sur le dossier retraite.

Je ne terminerai pas cette longue lettre sans rappeler les reclassements très "positifs" des militants CFDT par les pouvoirs successifs depuis une vingtaine d'années et à ce niveau l'UNSA a "les cuisses propres".

Alors à chacun de balayer devant sa porte ! Qui êtes-vous militants de la CFDT Douanes pour maltraiter ainsi vos semblables ?

Occupez-vous donc de ceux qui veulent démolir notre administration, nous nous retrouverons sur ce combat là. Votre "minable" contradicteur vient il y a quelques jours encore de proposer au nom de son organisation syndicale une action forte ces prochains jours que je ne peux dévoiler sous peine de l'éventer !

À bon entendeur..... Et merci à ceux qui m'ont lu jusqu'au bout.